



Notre monde. À vous d'agir.

XXXI^e Conférence internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge
Genève, 28 novembre – 1^{er} décembre 2011 – Pour l'humanité



XXXI^e Conférence internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

Genève, Suisse : 28 novembre – 1^{er} décembre 2011

RAPPORT RELATIF À L'ATELIER SUR

(mercredi 30, 17 h 00 – 19 h 00)

LE CHANGEMENT CLIMATIQUE : DONNER LA PRIORITÉ AUX PERSONNES VULNÉRABLES

(Titre précédent « Conséquences humanitaires des changements climatiques »)



XXXI^e Conférence internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

Atelier sur le changement climatique : donner la priorité aux personnes vulnérables

Fédération internationale
30 novembre 2011 ; 17 heures – 19 heures
CCV, salle A

Présidente : Eva von Oelrich (Croix-Rouge suédoise)

Rapporteur : Robert Tickner (Croix-Rouge australienne)

Points essentiels

- Le changement climatique n'est que l'une des causes de catastrophes (la dégradation de l'environnement, les politiques, les conflits, l'urbanisation, etc., en sont aussi). Toutefois, il aura une incidence croissante à l'avenir.
- Une planification stratégique, réalisée avec plusieurs parties prenantes, et une approche globale sont nécessaires à tous les échelons, du niveau local au niveau national.
- Le changement climatique doit être intégré dans le cadre politique et institutionnel général, au même titre que d'autres questions importantes telles que la réduction de la pauvreté. C'est un impératif !
- Le rôle d'auxiliaire est très particulier, spécifique et unique. Les Sociétés nationales devraient mettre en évidence ce rôle dans leurs activités de diplomatie humanitaire et informer les parlementaires et les pouvoirs publics sur le Mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et sur le rôle des Sociétés nationales dans la mise en application du statut d'auxiliaire.
- Les questions liées au changement climatique doivent être intégrées dans les lois et les législations relatives à la réduction des risques de catastrophe.
- Une transition importante a eu lieu, de la gestion des catastrophes à la prévention et la réduction des risques de catastrophe, pour répondre à la complexité croissante de la vulnérabilité des personnes. La Croix-Rouge doit continuer à concentrer ses efforts sur le renforcement de la résilience et du capital social, de façon à améliorer les conditions d'existence des personnes.
- Nous devrions mettre un accent accru sur la sensibilisation et sur la participation des personnes, laquelle peut influencer leurs comportements et leurs modes de vie. Ensemble, nous pouvons faire changer les choses.
- Nous devrions considérer les ressources – non seulement financières, mais aussi humaines – comme un tout. Nous devons aussi faire des progrès en matière de partage des ressources, des capacités et des connaissances.
- Il faut apprendre à mieux influencer les législateurs. Dans ce contexte, les lignes directrices IDRL sont une bonne entrée en matière.
- Les Sociétés nationales doivent jouer un rôle accru dans la planification du développement à long terme - nous pourrions ainsi réduire la vulnérabilité au changement climatique.
- Le renforcement des capacités de nos volontaires est l'un des aspects les plus importants. La sensibilisation au changement climatique est l'une des nouvelles tâches que nous avons définies pour la jeunesse, et nous devons déployer des efforts considérables dans ce domaine.
- Les Sociétés nationales ont pour tâche capitale de sensibiliser les gouvernements à l'importance des questions relatives au changement climatique et de les informer sur la

manière dont la Croix-Rouge/le Croissant-Rouge peut les aider dans ce domaine, notamment dans les communautés les plus vulnérables/au niveau local.

Résumé :

L'évolution constante des risques et les changements dans l'environnement social (urbanisation, croissance démographique) font qu'il est nécessaire de réexaminer la position, le mandat et/ou les fonctions de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge pour être en mesure de faire face à des vulnérabilités nouvelles et complexes, qui doivent être envisagés dans un cadre de planification du développement (pas exclusivement humanitaire).

Points essentiels de la discussion

- Il est crucial d'adopter une approche intégrée et synergique, qui réunisse toutes les parties prenantes. Les organes qui s'occupent de la lutte contre le changement climatique au niveau national doivent collaborer étroitement avec les organismes, les ministères et les autorités chargées, au niveau national, de la planification en matière de réduction des risques de catastrophe.
- La situation varie suivant les pays. Dans certains pays, les Sociétés nationales sont très bien intégrées dans les structures gouvernementales et les organes à l'échelon national, alors que dans d'autres, le rôle d'auxiliaire des Sociétés nationales est mal reconnu (en particulier au niveau national).
- Les volontaires de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge mènent des actions au quotidien pour renforcer la résilience des communautés locales. Toutefois, en matière de changement climatique, quand il s'agit de collaborer au niveau national avec différentes structures/institutions, nous devons bien expliquer quel est le rôle de la Croix-Rouge et comment son mandat humanitaire s'intègre dans les programmes liés au changement climatique. La Croix-Rouge doit tirer parti de son réseau de volontaires au niveau local pour promouvoir l'intégration des questions relatives au changement climatique dans les stratégies nationales, notamment celles qui touchent à la prévention de la violence, aux migrations et à la santé, des domaines où les problèmes seront exacerbés par le changement climatique. Dans ce contexte, il faut mettre l'accent sur le renforcement des capacités de la jeunesse et des volontaires en matière de changement climatique et, à travers eux, renforcer la résilience au niveau local.
- Il est important d'utiliser les informations sur le climat pour une meilleure conception des programmes (quelles que soient les échéances) et il faut établir des liens avec les fournisseurs d'informations au niveau national.
- Nous devons nous concentrer sur des solutions technologiques novatrices au niveau local (races animales améliorées, cultures hâtives, etc.)
- La réduction des risques de catastrophe est une approche très utile : elle donne aux Sociétés nationales les moyens de s'attaquer aux problèmes liés au changement climatique, car elle leur permet d'examiner comment les vulnérabilités apparaissent et de définir des solutions pour y faire face.
- Les réseaux de préparation sont importants, mais la participation des personnes l'est encore plus. C'est pourquoi la Croix-Rouge doit s'attacher en particulier à sensibiliser le public au changement climatique, à diffuser des connaissances, et à changer les comportements et les pratiques de la vie quotidienne, de façon à élaborer des solutions plus durables. Aujourd'hui, le changement climatique n'est pas l'un des principaux déclencheurs des opérations humanitaires, mais il le sera à l'avenir. Nous devons combler le déficit d'information et intégrer le changement climatique dans notre action humanitaire.
- Nous devons prendre en considération l'impact potentiel du changement climatique et de la dégradation de l'environnement dans toutes les situations (par exemple, dans les situations de conflit), et adapter notre action de façon à répondre aux besoins de manière appropriée et durable.

- Phase des secours et du relèvement : durant cette phase nous devons nous attacher à renforcer la résilience et à réduire la vulnérabilité des personnes. Si nous ne tenons pas compte de la situation « avant l'urgence », nous ne pourrions pas renforcer la résilience.